

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU LITTORAL

DEPARTEMENT DU WOURI

PREFECTURE DE DOUALA

SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
JURIDIQUES ET POLITIQUES

BP : 4 033 – Tél. : (237) 33 42 83 11 / Fax: 33 42 44 56

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

LITTORAL REGION

WOURI DIVISION

SENIOR DIVISIONAL OFFICE DOUALA

SERVICE OF ADMINISTRATIVE, LEGAL
AND POLITICAL AFFAIRS



N° 636 /2016/RDA/C19/SAAJP

RECEPISSE DE DECLARATION D'UNE ASSOCIATION

Le Préfet du Département du Wouri

Soussigné, donne à l'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE LA FACULTE DE GENIE INDUSTRIEL DE DOUALA en abrégée 2AE-FGI, le récépissé de déclaration conformément aux dispositions de la Loi n°90/053 du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association.

SIEGE : DOUALA V^e – PK 16

BUREAU EXECUTIF

FONCTION

Président

Vice-Président

Secrétaire

Secrétaire Adjoint

Trésorier

Trésorier Adjoint

Chargé de Communication

NOMS ET PRENOMS

KOUEDOU MBIAWA Durand

NANG II Paul Yannick

BATEMA Mahamat

ZOA Guy Constant

TCHATCHOUANG KOUEGANG William

VANDI Saidou

BASSIROU Yaouba

PROFESSION

Etudiant

Etudiant

Etudiant

Etudiant

Etudiant

Etudiant

Etudiant

OBJECTIFS :

- Développer une plateforme d'échange professionnel entre les anciens élèves de la FGI ;
- Promouvoir le développement et le rayonnement de l'association ;
- Promouvoir les bonnes relations entre ses membres et le monde professionnel ;
- Promouvoir l'esprit de solidarité et d'entraide entre ses membres ;
- Sensibiliser les jeunes sur les métiers professionnels à travers les débats éducatifs et les conférences.

Toute modification ou changement survenu aux dispositions ci-dessus fera l'objet dans les deux mois qui suivent d'une déclaration au Préfet.

Le présent récépissé qui confère la personnalité juridique à l'association lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit. /-

AMPLIATIONS :

- MINATD/YDE
- GRL/DLA
- DOSSIER
- CHRONO



DOUALA, le

4 AOUT 2016
LE PREFET DU WOURI

NASERI PAUL BÉA
ADMINISTRATEUR CIVIL PRINCIPAL
HORS ÉCHELLE